

4° *L'enseignement de l'arithmétique doit être méthodique gradué.* — La méthode, qui doit caractériser tout enseignement s'impose surtout dans l'étude d'une science en général, et d'autant plus impérieusement, que cette dernière est d'une nature plus abstraite. Ici, comme ailleurs, la méthode consiste à bien choisir le point de départ, à rendre sensible la liaison naturelle qui existe entre les points de la matière, à les ordonner de façon que les difficultés ne se trouvent point accumulées, mais qu'elles se présentent chacune, à la place où elles seront le plus aisément comprises, et expliquées par ce qui précède.

Le maître insistera sur les principes, et y ramènera fréquemment les élèves pour caser de nouvelles démonstrations ; les opérations analogues ou identiques seront rapportées l'une à l'autre, et définies par une même formule légèrement modifiée selon les exigences du sujet ; par exemple, la multiplication sera ramenée à l'addition, dont elle n'est que l'abrégé ; et la définition de cette première opération, généralisée, pour la rendre applicable à la multiplication des fractions. Les différents cas d'une même opération se succéderont dans un ordre qui graduera les difficultés.

Quant à la forme d'enseignement, le maître accordera presque toujours la préférence à la socratique, qui, s'appuyant sur le procédé intuitif, conduit par l'observation, la généralisation et l'induction, à la formule de la définition ou de la règle à suivre. La forme expositive ne pourrait généralement convenir que comme moyen de contrôle, dans la reproduction ininterrompue d'un point étudié au préalable par la forme socratique, ou bien avec des élèves déjà avancés, s'il s'agit d'une première exposition par le maître.

5° *L'enseignement de l'arithmétique doit être exposé avec clarté.* — L'observation des principes précédents sera des plus propres à rendre clair l'enseignement de l'arithmétique ; mais il faut y ajouter la précision et la lucidité du langage, si nécessaires dans toute science, quelque élémentaire qu'elle soit. On a justement défini la clarté, la transparence du langage qui laisse voir les idées sous les mots. Or, rien n'y est plus opposé que l'impropriété des termes, la prolixité et la volubilité. L'impropriété obscurcit ou fausse les idées ; la prolixité éparpille l'attention des élèves, et les empêche de discerner l'essentiel de l'accessoire ; la volubilité ne leur permet pas de suivre la pensée du maître. Il faut, particulièrement en